



En bref...

Capsule 9

[Version imprimable]

Le mardi 16 février 2010

Activités liées à la coordination départementale

Saviez-vous que, dans le rapport sur la profession enseignante, on identifie un ensemble d'activités liées à la coordination départementale et que ces dernières se sont alourdies et complexifiées au fil des réformes sans que le quantum de libération n'ait été modifié? C'est pourquoi nous demandons d'attribuer annuellement le nombre d'enseignantes et d'enseignants à la coordination départementale d'une (1) ou d'un (1) enseignant à temps complet ou l'équivalent par dix-sept (17) enseignantes ou enseignants à temps complet ou l'équivalent en vertu de la clause 8-5.03.

À lire:

Info-négo [FNEEQ] [Intersectoriel]

Évolution des négociations



Suivez l'activité médiatique:
NOTRE DOSSIER DE PRESSE

ACCUEIL

QUAND LES PROFS

LE SYNDICAT

COMITÉS

DOSSIERS
SYNDICAUX

PUBLICATIONS



43

jours avant la fin de
l'ignoble
LOI 43
et le plein
rétablissement
de nos droits
syndicaux

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

